

Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 16 octobre 2018

à la MJC du Montbrisonnais, 12 avenue Charles de Gaulle, 42600 Montbrison

Etaient présents:

- Laurence BOUCHET (Union Lestra Valeille), Hassan BOUKAR (Feurs), Carine ETIS (Boën s/ Lignon), Dominique GOUTAGNY (St Martin la Plaine), Yves PEYCELON (Montbrison) – Guillaume ARMAGNAT (AD42), Cécile POYET (AD42), Nicolas DREUILHE

Excusés:

- Delphine DALEX (Bussièrès), pouvoir à Hassan / Baptiste DELHOMME (APIJ) / Sylvie GARCIA (Chazelles sur Lyon), pouvoir à Dominique / Eric RAILLARD (St Etienne- Les Tilleuls), pouvoir à Laurence / Ayachi RICHE (Nouveau Théâtre de Beaulieu, St Etienne)

Participaient également à ce CA décentralisé des représentant(e)s de MJC : APIJ (3), Boën (1), Montbrison (2), St Etienne le Molard (2).

Danielle ROUVRAIS (MJC de Feurs) et Yves SEUZARET (MJC de St Chamond), candidats pour une cooptation au CA de l'AD42.

Excusé également, Monsieur BERTHEAS, président de Loire Forez Agglomération.

Premiers échanges et accueil par la MJC du Montbrisonnais

- Hors les administrateurs de l'AD, 10 personnes participaient à ce CA : d'où un tour de table de présentation et un petit test sur les connaissances des uns et des autres concernant la Charte de la Confédération des MJC de France, les statuts de l'AD42, son Projet Associatif et son fonctionnement collégial.
- Présentation par Pierre RIVAUD de la MJC du Montbrisonnais : ses réussites dont la Fête de la Danse, ses problèmes dont l'équilibre économique des centres de loisirs enfants, le travail actuel pour un accueil jeunes mutualisé avec le Centre Social et la municipalité.
- Un échange a lieu autour des relations MJC/Loire Forez Agglo : pas de relation pour certains (Montbrison), des contacts et un partenariat pour d'autres (APIJ, Boën). Il est fait allusion au travail mené actuellement avec la CAF accompagnée par Loire Forez.

Gouvernance collégiale

Les deux candidats à la cooptation, Danielle ROUVRAIS de la MJC de Feurs et Yves SEUZARET de la MJC de St Chamond, exposent leur parcours et leur motivation. Ils sont élus à l'unanimité du CA.

Animation du territoire

- BPJEPS 2019 : questionnement sur la deuxième promotion du BPJEPS, Nicolas a enregistré une centaine de contacts, mais au final quatre candidatures seulement auraient un financement assuré. Cette formation devait débiter en janvier 2019. Sur proposition de Nicolas le CA décide à l'unanimité de reporter la formation, sans fixer de date à ce jour.
- Pot de l'AD : il est fixé au 18 décembre dans les locaux de la MJC de St Etienne le Molard. Les administrateurs qui souhaitent s'associer à l'organisation sont les bienvenus. La MJC de St Etienne le Molard peut nous faire des propositions d'animations typiques qu'elle souhaite partager.
Le pot de l'AD sera l'occasion de travailler sur la charte d'adhésion avec les participants au pot.

- Equipe Mobile d'Accompagnement de Projets (EMAP) – Juniors Associations - : changement dans l'encadrement qui sera assuré par deux personnes, 4 heures par semaine chacune.
- Suite de la rencontre de Toulouse : proposition d'interventions de l'équipe d'animation (Cécile et Guillaume) lors de CA de MJC concernant l'animation jeunesse. L'objectif est de permettre aux administrateurs et aux équipes des MJC de réfléchir à la politique jeunesse de leur maison. L'équipe s'est faite accompagnée par Sébastien HOVARD (Second Degré/ le jeu support d'éducation et de formation) pour construire un module d'animation ludique et qui permettra réellement de faire cheminer la réflexion.
- Convention Territoriale Globale (CTG) en Loire-Forez : un travail est mené par la CAF et Loire Forez Agglo en vue de signatures de convention en décembre. Trois axes : - Inclusion numérique/le lien social/la citoyenneté, - Enfance/la jeunesse/la parentalité, - Insertion sociale et professionnelle des jeunes, des publics fragiles. Cécile, Nicolas et Yves ont participé aux groupes de travail. La présence de l'AD est importante pour valoriser le travail des MJC.
- Participation aux AG : quelques retours des AG de MJC par les représentants de l'AD : Carine était à St Etienne le Molard, Hassan à Salvizinet et St Cyr les Vignes, Nicolas à Bard et Cécile à Cordelle.
- Espace de Vie Sociale (EVS) : un gros travail a été mené par la MJC de Boën qui vient d'obtenir son pré-agrément. Pour rappel la possibilité de cet agrément intervient après l'engagement de l'AD dans le travail et la signature sur le schéma directeur d'AVS (Animation Vie Sociale) singé avec la CAF 5 MJC ont été identifiées par le réseau comme pouvant prétendre à l'agrément, entrer dans la phase de diagnostic.

Travail des pôles

- Mandat : l'ADMJC42 a besoin d'un représentant pour la Conseil Départemental 42 et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, pour entre autres la signature de conventions. Dominique GOUTAGNY est volontaire. Le CA lui donne mandat à l'unanimité.
- Equipe professionnel AD42 : l'équipe professionnelle de l'AD, complétée, a été réorganisée. Un organigramme précisant les missions de chacun va être construit et diffusé. Il s'agit de clarifier et faciliter les relations entre les MJC l'équipe professionnel de l'AD42.
- Pôle RH : le Relai Expert Fonction Employeur est mis en route avec le soutien de CAPECONSEIL. Deux modules de formation sont proposés : ce que dit la loi – tâches et rôles des employeurs, les obligations. Consulter la Lettre 42 pour plus d'informations.
- Communication : le site AD42 sera prêt fin novembre.

Questions diverses

- Rencontre du Conseil Départemental Loire avec Mme MARRAS et Mme PERRIN le 19/10 à 9h. Hassan accompagnera Guillaume à cette rencontre où sera abordée la question des aides exceptionnelles.
- Service Payes : la question du développement du service a été abordée (des demandes provenant du Rhône). Le CA souhaite conforter ce service pour les MJC de la Loire et dit non à un développement extérieur.

YP

**Prochaine réunion du Bureau Collégial
le mardi 27 novembre 2018 à 19 h
au siège de Feurs**